

EMPLOI...

Près d'un salarié sur trois relève de la sphère publique

L'économie résidentielle, qui répond aux besoins des populations locales, fournit quatre emplois salariés sur dix en Limousin.

Avec neuf emplois publics pour cent habitants, le Limousin se situe au-dessus de la moyenne nationale.

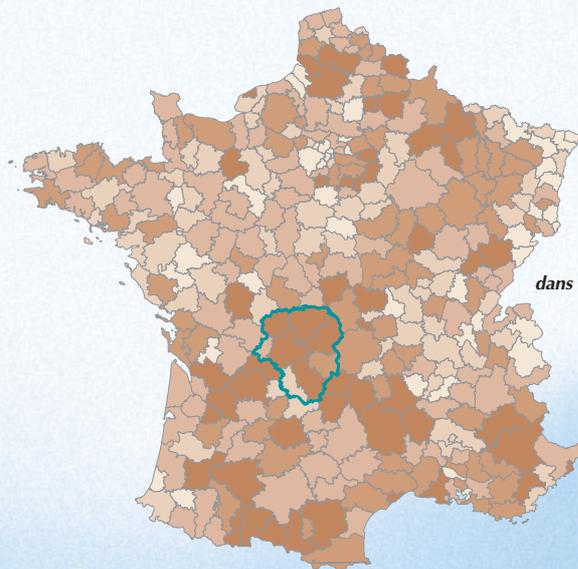
La zone d'emploi de Rochechouart fait apparaître une importance plus marquée de la sphère productive.

Fin 2004, 226 000 emplois salariés privés ou publics sont occupés en Limousin (hors intérim, agriculture, défense, emplois domestiques). Ils se répartissent selon trois grandes catégories d'ac-

tivité : la sphère productive, celle de l'économie résidentielle et celle de la fonction publique.

L'économie résidentielle vient au premier rang. Elle regroupe les activités essentiellement destinées à servir les besoins des

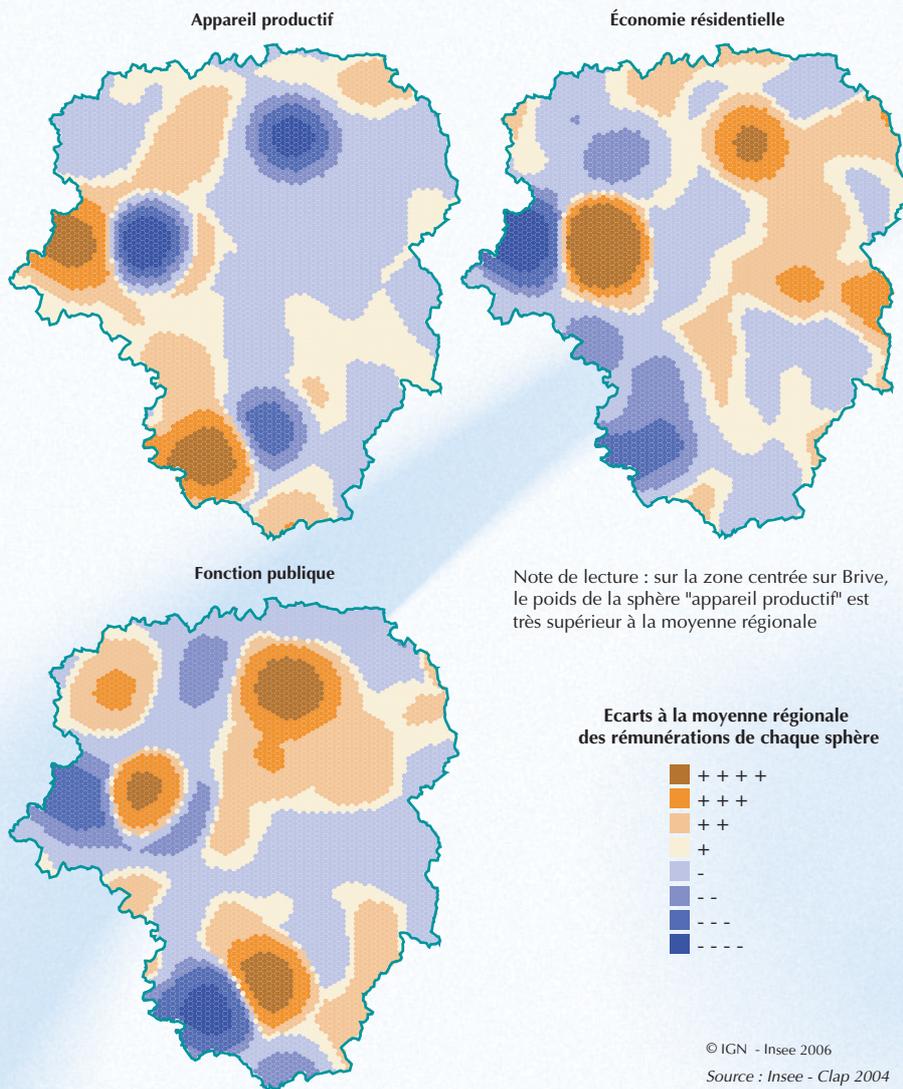
La fonction publique occupe une place importante en Limousin



Poids de la fonction publique dans l'emploi total de la zone d'emploi, en %

- 28.9 ou plus
- de 25.1 à moins de 28.9
- de 22 à moins de 25.1
- de 18.3 à moins de 22
- moins de 18.3





populations locales résidentes : commerce de détail, réparation, bâtiment, transport de passagers, services aux particuliers,...

Environ 41% des emplois appartiennent à cette sphère situant le Limousin dans la moyenne métropolitaine.

La sphère productive, orientée vers les échanges extérieurs au territoire, rassemble l'industrie, les services aux entreprises, les transports de marchandises...

30% des salariés travaillent dans ce secteur, soit sept points de moins qu'au niveau national. Avec la Corse, Languedoc-Roussillon et PACA, le Limousin fait partie des quatre régions dans lesquelles le poids des effectifs de l'appareil productif est moins important qu'ailleurs.

À l'inverse, les salariés de la fonction publique représentent 29% de l'effectif salarié total de la région, contre 23% en France. Cette proportion confère au Limousin la 2ème place derrière la Corse, loin devant l'Île-de-France (19%). En termes de revenus, la part des salaires affectés à chacune des trois sphères suit sensiblement celle des salariés. Elle est néanmoins un peu plus élevée que celle des effectifs pour l'appareil productif et inférieure pour l'économie résidentielle, ce qui signifie des salaires moyens supérieurs dans la sphère productive. Cet écart s'explique notamment par une proportion de chefs d'entreprise, de cadres et de professions intermédiaires légèrement plus élevée dans la sphère productive.

Des zones différentes selon le secteur d'activité

La répartition des grands types d'activités, à un niveau fin du territoire, est très hétérogène. Globalement, l'économie résidentielle, dont la masse salariale est la plus conséquente, est plus présente dans la partie est du Limousin. Une grande partie du département creusois ainsi que le nord-

CLAP : un nouvel outil

Le dispositif " Connaissance locale de l'appareil productif " (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE, EPURE (URSSAF), DADS (Déclarations annuelles de données sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ complet, non limité au traditionnel champ ICS "Industrie, Construction, Commerce et services", des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et emplois domestiques. CLAP vise la fourniture d'une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - NES114.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des " postes de travail " pourvus au 31 décembre de l'année par établissement employeur. Cette approche centrée sur la notion de " facteur travail " au sein du système productif ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi centrées sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

Définitions

- La **sphère " productive "** est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;

- La **sphère " résidentielle "** correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère " publique ". Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste ;

- La **sphère " publique "** comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'Etat, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, ...).

Le champ sur lequel s'appuie cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors des emplois domestiques, de ceux de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont donc pas comptabilisés.

L'appareil productif pèse plus lourd à Rochechouart

Zone d'emploi	Appareil productif	Economie résidentielle	Fonction publique
Bellac	34,3	34,8	30,8
Limoges	29,0	41,7	29,3
Rochechouart	44,4	31,9	23,7
Aubusson	22,4	45,2	32,4
Guéret	22,2	42,3	35,5
Brive	38,7	40,2	21,2
Tulle	24,4	41,6	34,1
Ussel	28,5	44,2	27,3
Limousin	30,2	41,1	28,8

Répartition des salariés par sphère et zone d'emploi

Source : Insee - CLAP 2004

est de la Corrèze affichent un poids plus élevé qu'en moyenne régionale. C'est cependant sur Limoges qu'elle est le plus mar-

quée. Les services rendus par les établissements de la métropole ré-

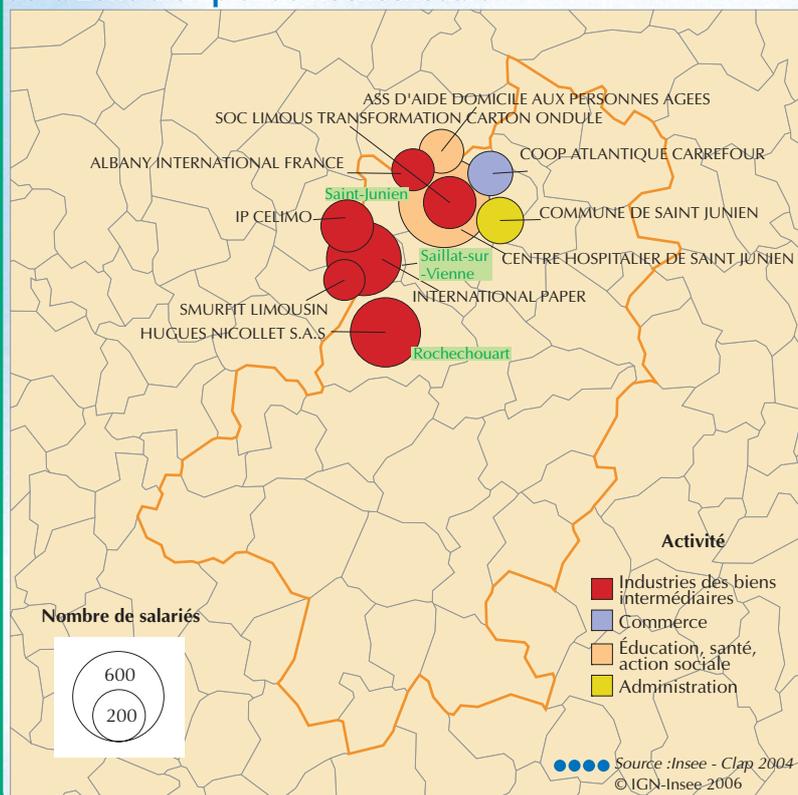
Zoom sur la zone d'emploi de Rochechouart

Situé à l'ouest du département de la Haute-Vienne, la zone d'emploi de Rochechouart est la moins étendue des huit zones d'emploi qui constituent la région Limousin. Seulement 5%

de la population régionale y réside, elle est cependant 3ème de par sa densité de population (44 habitants au km²), loin derrière Limoges et Brive mais loin devant Aubusson, Ussel ou Bellac. Trente

communes la composent dont les principales sont Saint-Junien (10 700 habitants en 1999), Rochechouart (3 700), Oradour-sur-Glane (2 000), Oradour-sur-Vayres (1 650). Elle compte environ 9 600 salariés, soit 4% de l'emploi salarié régional. 44% d'entre eux travaillent dans la sphère productive, 32% dans l'économie résidentielle et 24% dans la fonction publique. Globalement, la structure sectorielle de la zone d'emploi de Rochechouart est donc assez différente de celle de la région. Des huit zones d'emploi, c'est celle qui s'en écarte le plus. Sa spécificité est liée à l'importance marquée de la sphère productive, facteur de rayonnement mais également de fragilité, du fait de la forte spécialisation sur quelques secteurs. Dans la zone d'emploi de Rochechouart, trois secteurs d'activité concentrent plus de la moitié de l'effectif salarié lié à la sphère productive, soit un quart de l'effectif salarié total. Il s'agit des industries du bois et du papier, de l'industrie textile et des industries de l'habillement et du cuir. En particulier, l'activité des cinq établissements les plus importants de la sphère productive concerne les industries du bois et du papier. Ce sont des unités dont l'effectif est compris entre 100 et 500 salariés. Trois d'entre elles sont situées sur la commune de Saillat-sur-Vienne : INTERNATIONAL PAPER, IP CELIMO et SMURFIT LIMOUSIN.

Les 10 plus gros établissements de la zone d'emploi de Rochechouart

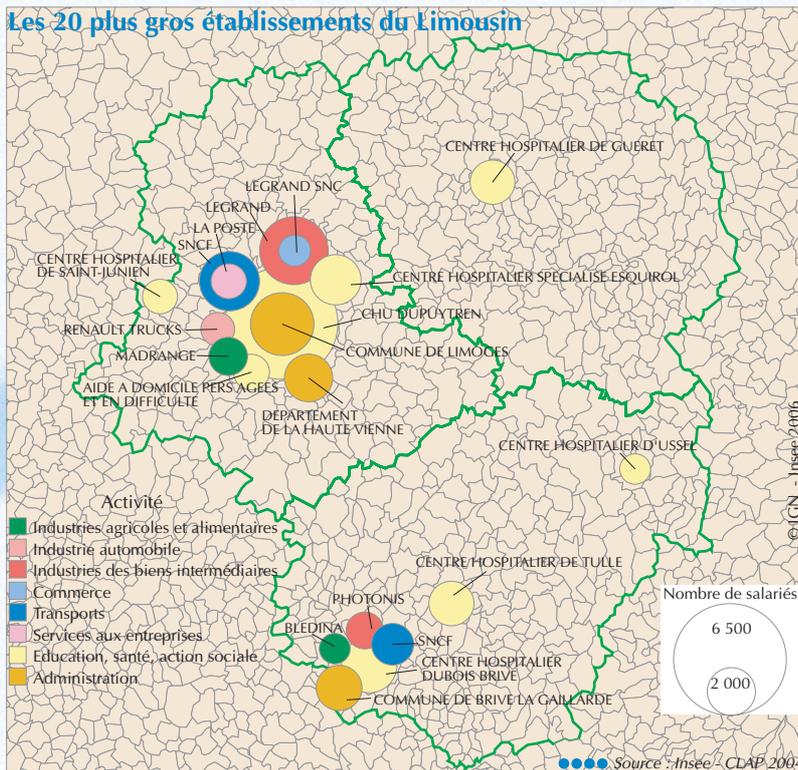


gionale concernent non seulement les habitants de l'agglomération, mais un périmètre beaucoup plus large.

Le poids des revenus liés à la sphère productive, à l'inverse de l'économie résidentielle, pèse davantage dans l'ouest de la région, excepté sur Limoges et au nord-ouest de la Haute-Vienne, de façon assez accentuée à Saint-Junien et Brive. On observe également des territoires mieux dotés que la moyenne, situés au nord de la Creuse (Boussac) ainsi qu'à l'est et au sud de la Corrèze.

Concernant le poids de la fonction publique dans les rémunérations, elle est nettement supérieure à la moyenne dans les zones centrées sur Guéret, Limoges, Tulle et leurs alentours. Cependant, les préfectures des trois départements ne sont pas les seules concernées. En effet, des zones très rurales comme le sud creusois, le nord-ouest haut-viennois et l'est corrézien affichent également un poids plus élevé que la moyenne : dans ces territoires où la sphère productive est peu présente, les services publics ont un poids relativement important.

Les 20 plus gros établissements du Limousin



L'emploi public plus important en Limousin

Avec un effectif d'un peu plus de 65 000 salariés dans la sphère publique, le Limousin compte neuf emplois publics pour cent habitants. Ce ratio, plus élevé qu'en moyenne nationale (huit pour cent habitants) distingue le Limousin, entre autres, de la plupart des régions françaises. L'emploi public occupe une place importante dans la région, non seulement dans l'espace urbain, mais également dans l'espace rural. Si le premier concentre les trois quarts de l'emploi public régional, la densité est cependant identique pour les deux territoires, trois salariés sur dix dépendent de la sphère publique. Chacune des trois composantes (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière) représente respectivement 37 %, 34 % et 29 % de l'em-

ploi public Limousin. Leur poids varie selon le type de commune. L'Etat prédomine dans les pôles urbains et ruraux, avec notamment les enseignements secondaire et supérieur et les administrations. La fonction publique territoriale pèse davantage dans les couronnes des pôles qu'ils soient urbains ou ruraux ainsi que dans les communes rurales : la mairie et l'école primaire y sont des employeurs de premier rang. Quant à la fonction publique hospitalière, c'est surtout dans les pôles que son poids est élevé sans toutefois excéder celui de l'Etat. En effet, c'est généralement dans les pôles (capitale régionale, ville préfecture, chef-lieu de canton), que sont implantés les équipements qui rayonnent sur le département et la région, comme le CHRU, les hôpitaux et maisons de retraite.

INSEE
LIMOUSIN
50, avenue Garibaldi
87031 Limoges cedex
Tél 05 55 45 20 07
Fax 05 55 45 20 01

Informations statistiques 08 25 88 94 52
Abonnements 05 55 45 21 31
Contact presse 05 55 45 20 58

focal
INSEE LIMOUSIN
www.insee.fr

Directeur de la publication Michel Deroin-Thévenin
Rédacteur en chef Yann Leurs
Mise en forme Chantal Desbordes
Impression Lavauzelle Graphic
Maquette iti communication

Prix 2,50 €

Dépôt légal : juillet 2006
Code SAGE : FOC062824
ISSN : 1765-4475
Copyright - INSEE 2006

« La rediffusion, sous quelque forme que ce soit, des fonds de cartes issus du fichier GéoFLA® de l'IGN est soumise à l'autorisation préalable de l'IGN et au paiement auprès de cet organisme des redevances correspondantes. »

●●●● Chantal Desbordes
(Insee)